

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 26 MARS 2019 à 20 h

L'an deux mille dix-neuf et le mardi vingt six mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond DEPUYDT, Maire.

Etaient Présents: Raymond DEPUYDT, Marie-Laure CAPITAIN, Olivier VARIN, Nadine MORLEC, Josette ROUGET, Maryse DEPUYDT, Christian LE BAIL et Céline PIROELLE.

Absents excusés : Christine COLAMARTINO ayant donné pouvoir à Josette ROUGET, Jacky BRIERRE ayant donné pouvoir à Olivier VARIN et Vincent BOIVIN.

Madame Maryse DEPUYDT a été élue secrétaire.

Convocations adressées le 20 mars 2019.

ORDRE DU JOUR :

- Vote du taux des taxes 2019
- Vote du Budget 2019
- Affaires diverses

VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

Le Conseil Municipal de la commune de Carisey,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide de ne pas modifier, pour 2019, les taux des taxes directes :

Taxe d'Habitation	10.71 %	produit pour la commune	36 767 €
Taxe Foncière Bâtie	13.15 %	Produit pour la commune	32 296 €
Foncier Non Bâti	33.20 %	produit pour la commune	10 358 €

Total des Produits Fiscaux..... 79 421 €

VOTE DU BUDGET 2019

Suite à la dernière réunion, il a été procédé aux derniers ajustements demandés par les conseillers. Le budget est adopté et voté à l'unanimité des membres présents ou représentés et arrêté aux sommes suivantes :

Section de Fonctionnement	282 675 € avec un résultat reporté de l'exercice écoulé de	+ 36 730.82 €.
Section d'Investissement	331 110 € avec un résultat reporté de l'exercice écoulé de	- 22 683.55 €.

Les dépenses d'investissement comprennent les dépenses et programmes suivants :

REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS.....	21 430.00 €
ACQUISITION DE MATERIEL (dont jeux pour l'aire de jeux des petits).....	11 500.00 €
TRAVAUX DE BATIMENTS dont accessibilité, grange ancienne Poste, vitrine Restaurant.....	40 000.00 €
TRAVAUX VOIES RESEAUX DIVERS dont viabilisation Crot au bouc, ralentisseurs, verger de sauvegarde	34 600.00 €
LAVOIR Grilles.....	10 880.00 €
BOULANGERIE subventions escomptées 60 000 € Emprunt de 100 000 €.....	169 396.00 €

Les principales recettes d'investissement suivantes :

Fonds de Compensation TVA.....	40 000.00 €
Subventions TRAVAUX EGLISE.....	30 000.00 €

FIXATION DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT INSCRITES AU COMPTE 204

Monsieur le Receveur Municipal rappelle que l'instruction comptable M14 prévoit l'amortissement obligatoire des immobilisations inscrites au compte :

► 204 Subventions d'équipement versées,

Le Conseil Municipal de Carisey,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés,

FIXE la durée d'amortissement à appliquer aux Subventions d'équipement versées inscrites au compte 204 à **15 ans**.

CREATION D'UN VERGER DE SAUEGARDE **DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Les vergers traditionnels ont fortement régressé depuis une cinquantaine d'années en France. Les vieux arbres disparaissent, les modes de culture changent, leurs fonctions traditionnelles se perdent. Le patrimoine fruitier local disparaît donc peu à peu et les vergers sont un patrimoine biologique et culturel. Ils sont aussi des habitats favorables à de nombreuses espèces animales dont les insectes pollinisateurs.

La Bourgogne-Franche-Comté, n'échappe pas à cette évolution, la disparition de certaines variétés fruitières emblématiques de notre Région entraîne une perte de patrimoine génétique irréversible.

Face à ce constat, la région a souhaité reconduire le plan développé depuis 2008 en Bourgogne en faveur des vergers et l'étendre à l'ensemble du territoire de Bourgogne-Franche-Comté grâce à un appel à projets afin de favoriser la sauvegarde des variétés fruitières anciennes.

La Commune de Carisey possède depuis de nombreuses années un terrain susceptible d'accueillir un projet de création d'un verger de sauvegarde.

Le Conseil Municipal de Carisey,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

SOUHAITE s'associer à la démarche initiée par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté pour la sauvegarde des variétés fruitières anciennes dans le cadre de l'appel à projet 2019 «Vergers de Sauvegarde ».

DECIDE la création d'un verger de sauvegarde d'une vingtaine d'arbres fruitiers localisé sur la parcelle AB 389 Le Village d'une superficie de 1 100 m² pour un montant estimatif de 5 572.00 H.T. soit 6 686.40 TTC comprenant les travaux de plantation et la signalétique.

SOLLICITE l'aide financière du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté à hauteur de 70 % dans le cadre de l'appel à projet 2019 «Vergers de Sauvegarde » soit 3 900.40 €

SOLLICITE l'aide financière du Conseil Départemental de l'Yonne à hauteur de 10 % soit 557.20 €uros

CHARGE le Maire d'effectuer toutes les démarches relatives à l'obtention de subventions auprès du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et du Conseil Départemental de l'Yonne.

AUTORISE le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

AFFAIRES DIVERSES

Olivier Varin réitère sa demande concernant l'établissement du document afin que le bureau de vote soit transféré de la salle des fêtes à la petite salle de réunion (ancienne poste) à compter de 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Ainsi fait et délibéré à Carisey, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,